

# Eau | Le Préfet se mouille

Stocker l'eau en hiver pour irriguer l'été permettrait de ne pas taper dans l'enveloppe de pompage qui restera plafonnée à 3 millions de m<sup>3</sup>. Même si le dossier reste complexe, Philippe Court (Préfet du Calvados) se dit favorable aux retenues collinaires.

■ Philippe Court a répondu favorablement, mardi 23 mars, à l'invitation lancée par Pascal Desvages (président de la coopérative de Creully) et Jean-Yves Heurtin (président de la Chambre d'agriculture du Calvados). Thème du jour, l'agriculture biologique mais la thématique de l'eau s'est largement infiltrée dans les débats.

## Droit à 3, besoin de 5,2

L'enjeu est simple : accompagner le développement de nouvelles cultures (lentille, pomme de terre, soja...) notamment pour booster le plan protéine et combler le vide laissé par une betterave sucrière sacrifiée sur l'autel de la mondialisation. Maintenir également des cultures de niche, comme l'oignon qui ne peut pas se passer d'irrigation, dans un contexte de réchauffement climatique qui va faire de l'eau le pétrole vert du XXI<sup>e</sup> siècle.

A ce jour et pour faire simple, le droit de pompage dans la nappe phréatique de la Ferme Calvados (et une partie de la Ferme Orne) est de 3 millions de m<sup>3</sup>. Un plafond de verre alors que les besoins futurs sont estimés à 5,2 millions de m<sup>3</sup>.

Un delta de 2,2 millions de m<sup>3</sup> qui pourrait être pompé dans des rete-

nues collinaires à créer a proposé Philippe Court. Dans une autre vie, il a accompagné de tels projets. « Ce n'est pas simple et c'est onéreux », reconnaît le représentant de l'Etat. La volonté politique est donc acquise. « Je n'ai qu'une crainte, ne partez pas trop vite », a souligné Jean-Yves Heurtin.

Reste le volet économique. « L'an dernier, un de nos producteurs de pommes de terre a bénéficié d'un épisode orageux que les autres n'ont pas eu. Il a fait 8 tonnes de plus à l'hectare », a illustré Pascal Desvages.

## Rester raisonnable même en bio

Autre sujet évoqué : l'agriculture biologique. Depuis 6 ans, la sole départementale a été multipliée par deux. « Il ne faut pas voir le bio comme une philosophie mais comme un développement », a prévenu Jean-Yves Heurtin tout en estimant que « c'est plus compliqué en productions végétales. Il faut nouer des partenariats avec les éleveurs pour donner du sens aux rotations ». Et du sens, c'est ce que s'évertue à atteindre la coopérative de Creully. Elle s'y est lancée en 2018 en partenariat avec Agronat avec pour



La pluviométrie mensuelle en bleu et le besoin en eau des cultures en rouge. Comme il ne suffit pas de déplacer les verres pour faire coïncider l'offre et la demande, pourquoi ne pas stocker en hiver les excédents pluviométriques hivernaux pour irriguer fin de printemps et été ? Un volume qui ne viendrait pas pomper dans l'enveloppe actuelle des 3 millions de m<sup>3</sup> a assuré Philippe Court. DR.

objectif « de mettre à disposition des adhérents de la coopérative et des agriculteurs du département et des départements limitrophes les mêmes moyens que ceux de l'agriculture conventionnelle », a rappelé son directeur, Stéphane Carel. Au bilan, les volumes collectés sont passés de 1 435 t (2018/2019) à 3 700 t (2020/2021) avec un nombre d'apporteurs passant de 39 à 59. A Creully, on pousse donc les murs pour accompagner cette croissance tout en restant mesuré. « Attention à ne pas déséquilibrer les filières », avance avec prudence Gilles Haelwijn, administrateur de la coopérative et en AB depuis plusieurs années. Allusion à des exploitations céréalières de taille significative qui sont en phase de conversion ou bien encore à la filière laitière dont les besoins sont largement couverts.

Du bio et de l'eau... L'occasion pour certains acteurs du dossier de vouloir imposer leur raccourci, du bio dans les aires de captage. « Ce n'est pas la solution », prévient Jean-Yves Heurtin. Le président de la FDSEA abonde dans ce sens. « Il faut concilier zone de captage et agriculture raisonnée », invite Xavier Hay. Sur ce dossier, la profession compte également sur le représentant de l'Etat pour une approche pragmatique. A suivre. ■



Le mode de gouvernance de la coopérative de Creully a été exposé au Préfet du Calvados. « 2 000 adhérents-agriculteurs, un scrutin direct, un homme = une voix. Une coopérative pour les agriculteurs et par les agriculteurs. Une équité de l'offre avec les mêmes conditions d'achat pour l'ensemble des adhérents », ont notamment souligné Pascal Desvages et Stéphane Carel, président et directeur. DR.



Les premiers investissements en AB de la coopérative de Creully datent de 2018 pour une capacité de 3 000 t. Plus de 900 t supplémentaires viendront s'ajouter pour la moisson 2021. DR.

50/50 SOL  
LA BERLINE SPORTIVE

14 ANS

LIGIER

ETS CAEN-SUD DEPUIS 1956  
67 Bd RAYMOND POINCARÉ CAEN (CLINIQUE DU PARC)  
02.31.82.94.52 • www.vsp14.com

CENTRE EXPERT  
LIGIER-MICROCAR

CAEN-SUD